



# CERCLE DE L'AVIRON DE STRASBOURG

Fondé en 1911  
[www.CercleAvironStrasbourg.eu](http://www.CercleAvironStrasbourg.eu)



## CERTIFICAT MEDICAL PREALABLE pour la pratique de l'aviron *en compétition\**

Je soussigné, Docteur \_\_\_\_\_  
(coordonnées du médecin)

certifie avoir examiné M. \_\_\_\_\_, né(e) le \_\_\_\_\_  
(nom - prénom) (date de naissance)

demeurant \_\_\_\_\_  
(adresse)

et, après avoir pris connaissance de la liste des contre-indications figurant ci-dessous, ne pas avoir constaté de signes cliniques apparents contre-indiquant la pratique du sport de l'aviron *en compétition\**.

*Contre-indications à la pratique de l'aviron : toute cardiopathie risquant d'entraîner des modifications de l'hémodynamique, toute maladie métabolique et endocrinienne grave, néphropathie aiguë ou chronique, lésion pleuropulmonaire évolutive, affection du rachis dorsolombaire, épilepsie, perte de connaissance, vertiges, troubles de l'équilibre... et autres.*

Fait à \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_\_.

**Signature et cachet du médecin :**

\* Barrer le terme « en compétition » si la personne concernée peut pratiquer l'aviron uniquement dans des conditions de loisir.

**Attention : la délivrance du certificat médical est obligatoire ; à retourner à :**

Eric Liébeaux, 15, rue d'Orbey, 67100 STRASBOURG, ou à donner à l'entraîneur lors d'une séance.

*Date limite pour nous fournir votre certificat médical : 10 jours avant la première compétition. Attention ! même les compétitions locales sont concernées.*